



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La santé, un secteur prioritaire pour la diplomatie économique

Journée French Healthcare – Lundi 23 septembre 2019

Direction de la diplomatie Economique

Le secteur de la santé à l'international

► Une croissance dynamique et des besoins mondiaux qui évoluent

- Croissance démographique, vieillissement de la population, augmentation de la prévalence de maladies chroniques de type diabète, maladies cardiovasculaires, maladies infectieuses, bactéries résistantes
- Croissance soutenue des industries de santé
- Evolution de la demande mondiale vers des solutions de santé combinées
- Développement, par les principaux pays développés, de stratégies de promotion « totale » de leur système de santé, combinant aide au développement, offre d'expertise et influence normative

► La France dispose de réels atouts sur lesquels elle doit capitaliser

- Un savoir-faire de premier rang reconnu
- L'export représente historiquement une part importante du CA du secteur
- L'objectif est de maximiser les retombées économiques en faveur des acteurs de la sphère santé

Favoriser une projection à l'international collective et cohérente

► De multiples leviers d'actions identifiés:

- Encourager le développement international des opérateurs
- Accompagner les opérateurs dans leur financement
- Renforcer les logiques collaboratives et transverses en développant des synergies entre sphères privée et publique et entre les nombreux acteurs de l'écosystème
- Renforcer la logique internationale des politiques publiques de santé, traditionnellement gouvernées par les enjeux domestiques
- Promouvoir le savoir français à travers une stratégie de normalisation

► Associer les logiques économiques à la coopération politique ou sanitaire

- La santé est étroitement liée au pouvoir régalién, qui définit une stratégie sanitaire pour son pays.
- La diplomatie économique fait le lien entre coopération en santé et opportunités économiques.
- Le dialogue entre Etats permet d'anticiper précisément les besoins sanitaires et les moyens à allouer
- Pour la rendre durable, la coopération sanitaire est complétée par l'intervention de nos industries

La santé, une priorité gouvernementale pour l'export

- ▶ Une **priorité gouvernementale** pour un soutien à l'activité économique sur le territoire et renforcer la l'influence française sur la scène internationale.
- ▶ **Actuellement 4 familles prioritaires à l'export:**



Ville durable



Energies renouvelables



Agroalimentaire



Santé (ou « se soigner »)

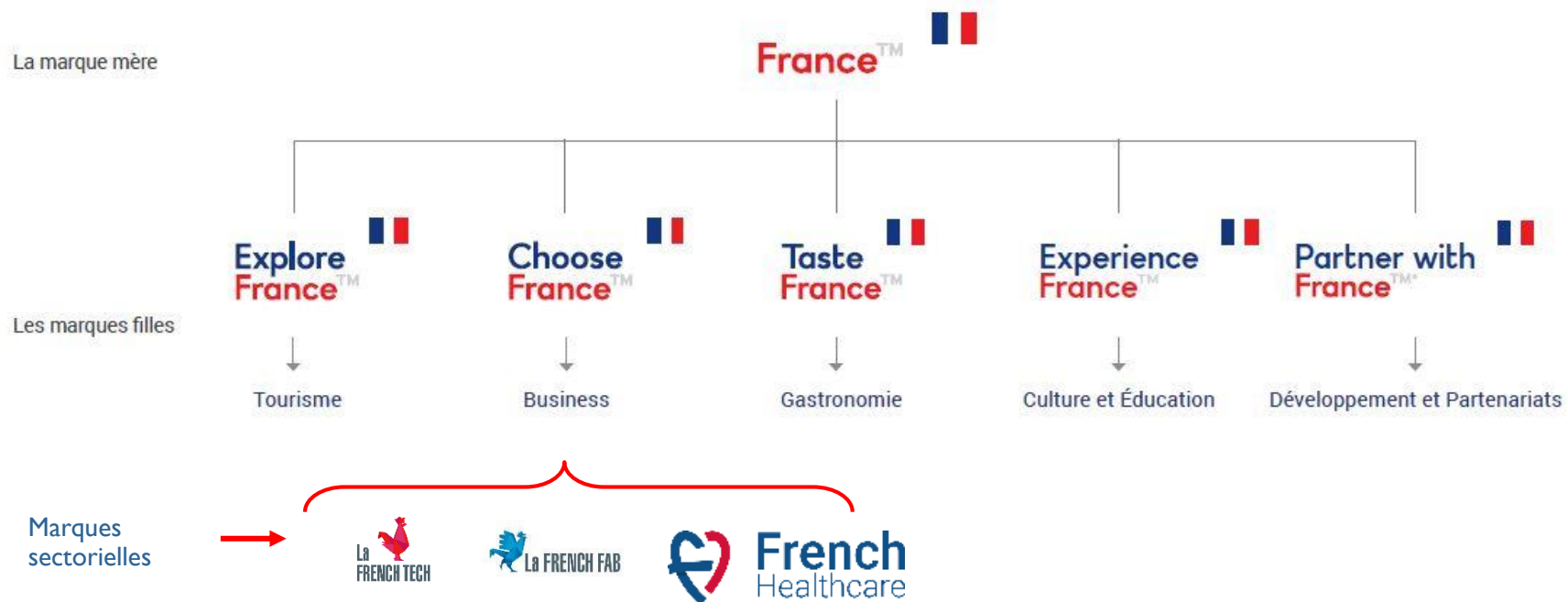
- ▶ Le pilotage de ces familles prioritaires à l'export est assuré la **Direction de la diplomatie économique du MEAE**

Le dispositif « se soigner »

► Une bannière commune (depuis mars 2017):



- **Vitrine** du savoir-faire français
- Marque déposée et détenue par **l'Etat**
- Déployée par **l'association French Healthcare** et par **Business France**
- Marque sectorielle au sein de l'architecture de marque « France »



Source: Business France

Le dispositif « se soigner »

► Le fédérateur à l'export, Jean-Patrick LAJONCHERE



- **Fédère** l'ensemble de l'écosystème
- **Conseille** les administrations sur les besoins du secteur
- **Incarné** le dispositif à l'étranger sur des projets prioritaires, en soutien des administrations

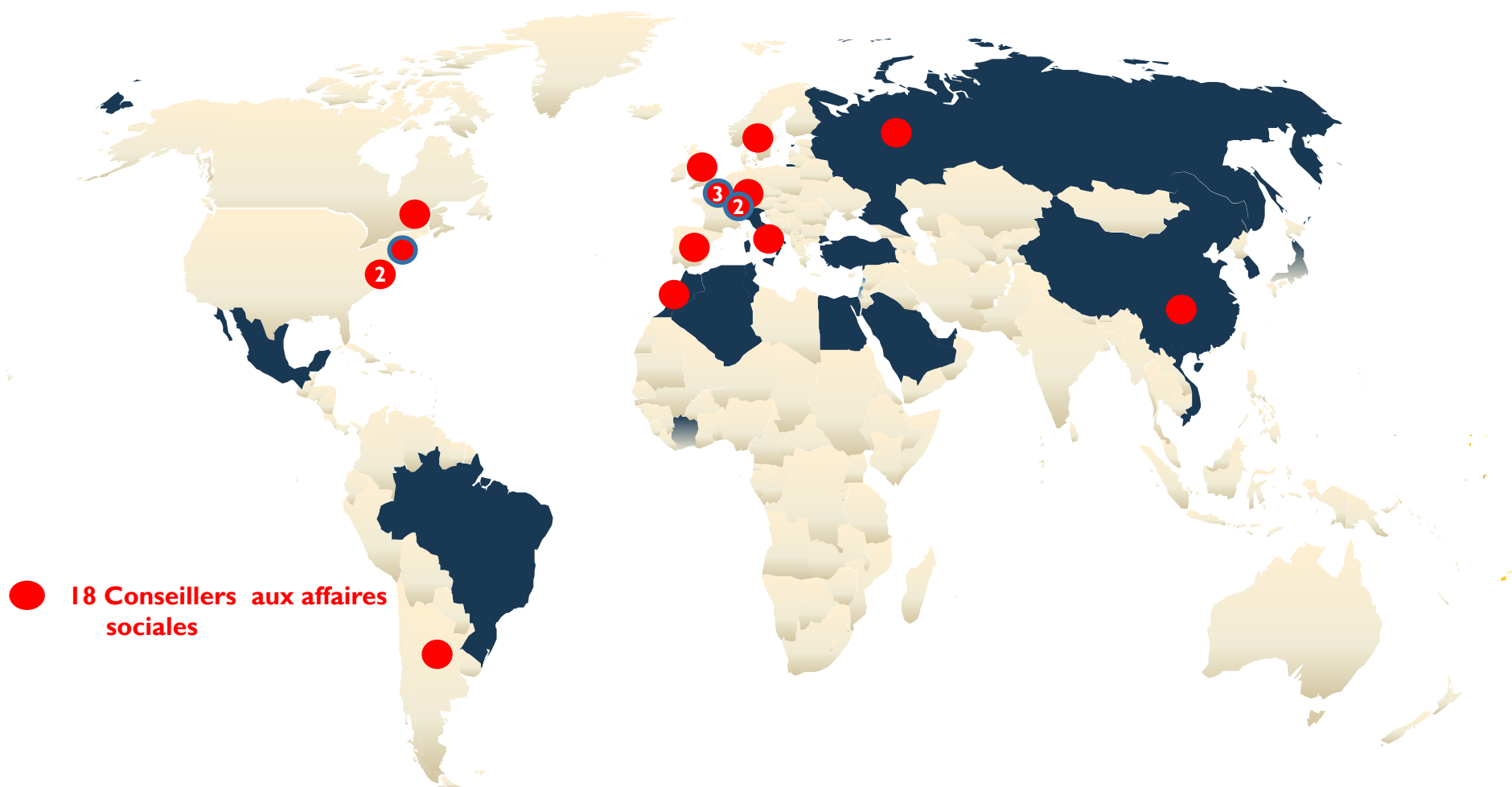
► L'Etat est également mobilisé aux niveaux local et central

- La direction de la diplomatie économique : **point d'entrée des entreprises** pour le réseau diplomatique et **accompagnement de la filière à l'international**.
- D'autres **opérateurs de l'Etat** sont également mobilisés : Business France, AFD, Expertise France, Atout France, BPI
- Le rôle majeur de l'ensemble du réseau diplomatique : **160 ambassades, 16 représentations permanentes auprès des instances multilatérales, 89 consulats généraux et consulats**.
- Un réseau dense de conseillers pouvant traiter des thématiques de santé : CAS, CRSM, SCAC, SER

Le réseau des conseillers pour les affaires sociales (CAS)

- ▶ Créé à partir de trois postes dans les années 1960, comprend actuellement **18 postes** de conseillers.
- ▶ Répartis sur **14 localisations** au sein des postes diplomatiques de la France à l'étranger.
- ▶ Géré et animé par le **Ministère des solidarités et de la santé** (Délégation aux affaires européennes et internationales DAEI)

Le réseau diplomatique en santé



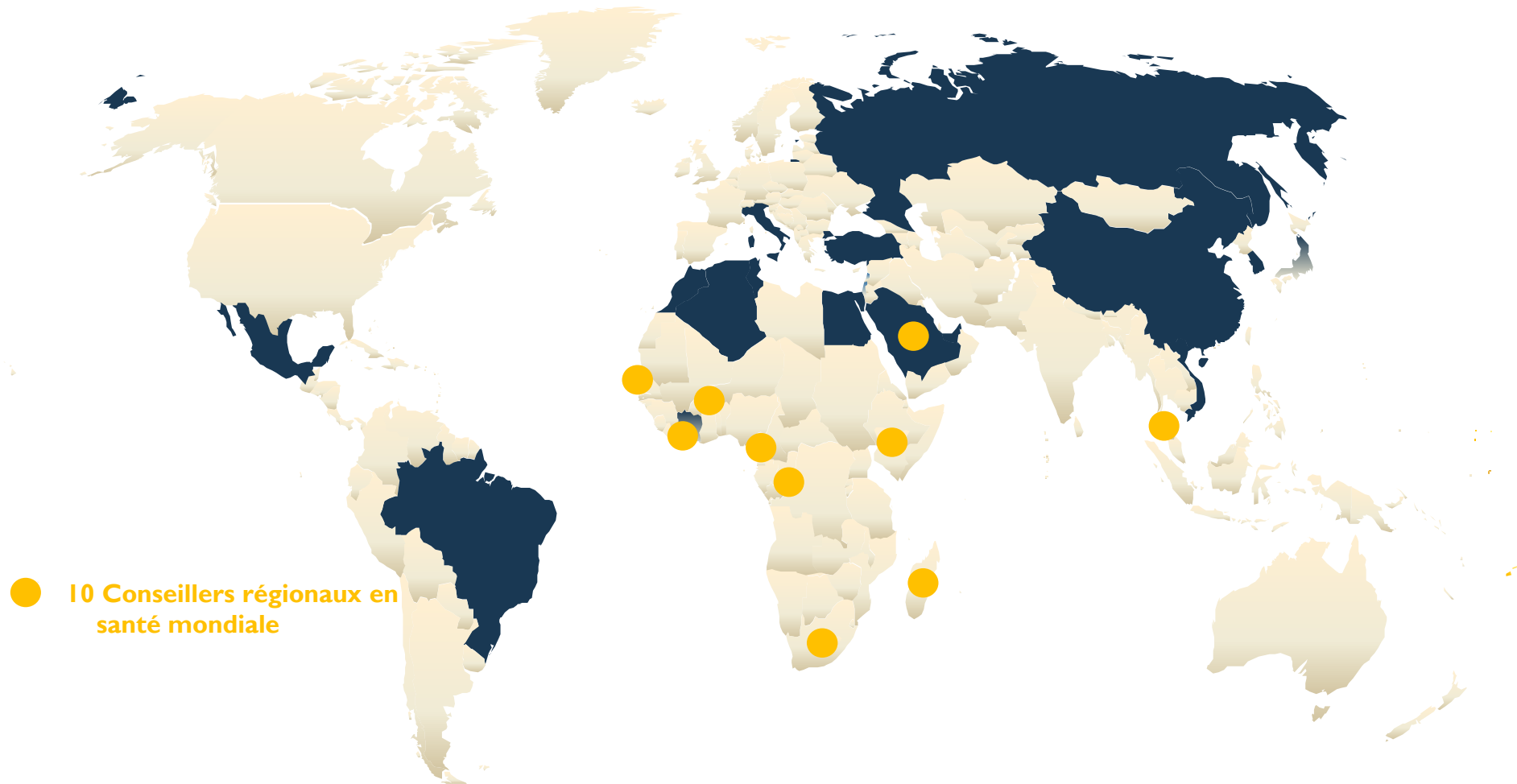
Le réseau des conseillers pour les affaires sociales (CAS)

- ▶ Amenés à intervenir sur les questions de **santé et de protection sociale, de travail et d'emploi**
- ▶ Actions inscrites dans la **stratégie de la France pour la santé mondiale**
- ▶ Elaboration des **positions que la France prend au sein de l'OMS** et des fonds multilatéraux pour la santé mondiale

Les conseillers régionaux en santé mondiale (CRSM)

- ▶ Intégré aux services de coopération et d'action culturelle
- ▶ Composé de **10 postes**
- ▶ Piloté par la **direction générale de la mondialisation**
- ▶ Basés, à la différence des conseillers pour les affaires sociales, dans des pays éligibles à **l'aide au développement**
- ▶ Veiller à l'utilisation des crédits alloués aux pays de leur zone de compétence par **les fonds multilatéraux pour la santé mondiale**
- ▶ Faire face à d'éventuelles **crises sanitaires** survenant dans l'un de ces pays

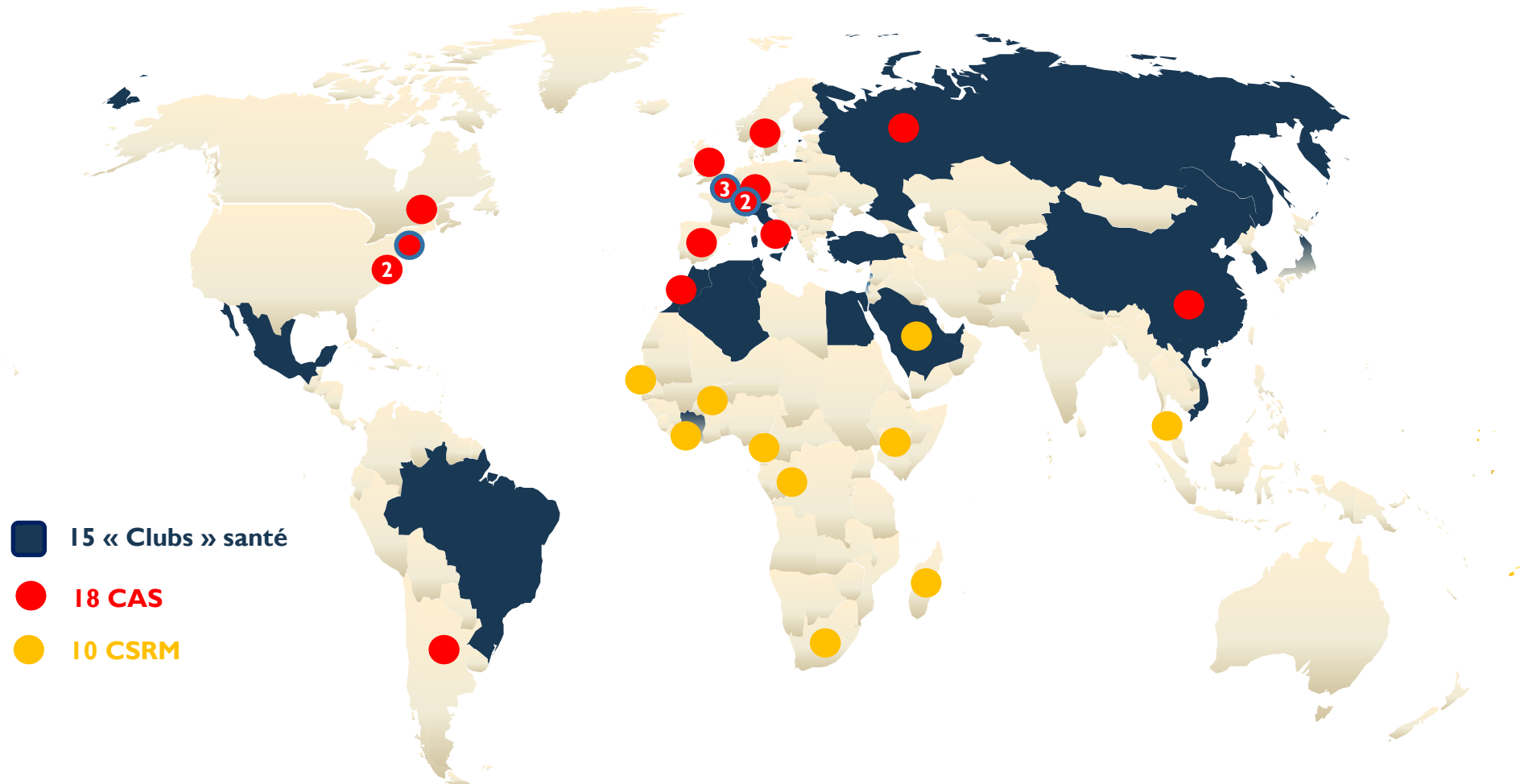
Le réseau diplomatique en santé



Les Clubs Santé: les relais locaux pour les acteurs privés

- ▶ Relais locaux pour les acteurs privés
- ▶ 12 clubs santé actuellement. Côte d'Ivoire et Japon en cours de création
- ▶ Catalyseurs des intérêts français locaux, têtes de pont pour la projection des projets (de PME notamment), et outils de veille et d'analyse des opportunités locales.
- ▶ Agit en complémentarité et coordination des autres institutions présentes localement, telles que Business France ou la CCI.

Les clubs santé



Autres services

▶ **Les services de coopération et d'action culturelle (SCAC)**

- gestion des établissements d'enseignement et culturels à l'étranger,
- coopération éducative, culturelle et scientifique,
- gestion de programmes d'aide au développement

▶ **Les services économiques gérés et animés par la Direction générale du Trésor**

- 29 implantations, localisées dans 105 pays
- contribue au développement des relations économiques bilatérales,
- assure le suivi des réformes & des financements multilatéraux,
- étudie les enjeux sectoriels du marché local ou régional (CCI, Business France, CCEF)

Les champs d'actions de la diplomatie économique en santé

- ▶ Accompagner les projets internationaux des acteurs français
- ▶ Promouvoir l'offre de soins française à l'étranger
- ▶ Accroître la compétitive de l'offre française en lui permettant de disposer d'outils de financement
- ▶ Œuvrer en faveur de la production de document de normalisation
- ▶ Mieux considérer les enjeux de développement international dans les politiques publiques

Nos coordonnées:

- Emile JOCKEY

Emile.jockey@diplomatie.gouv.fr

01 43 17 60 65

06 18 20 31 03

- Rajko STOKIC

Rajko.stokic@diplomatie.gouv.fr

01 43 17 61 67

07 62 09 84 19

